

Observations Vigilo

Rapport Partiel

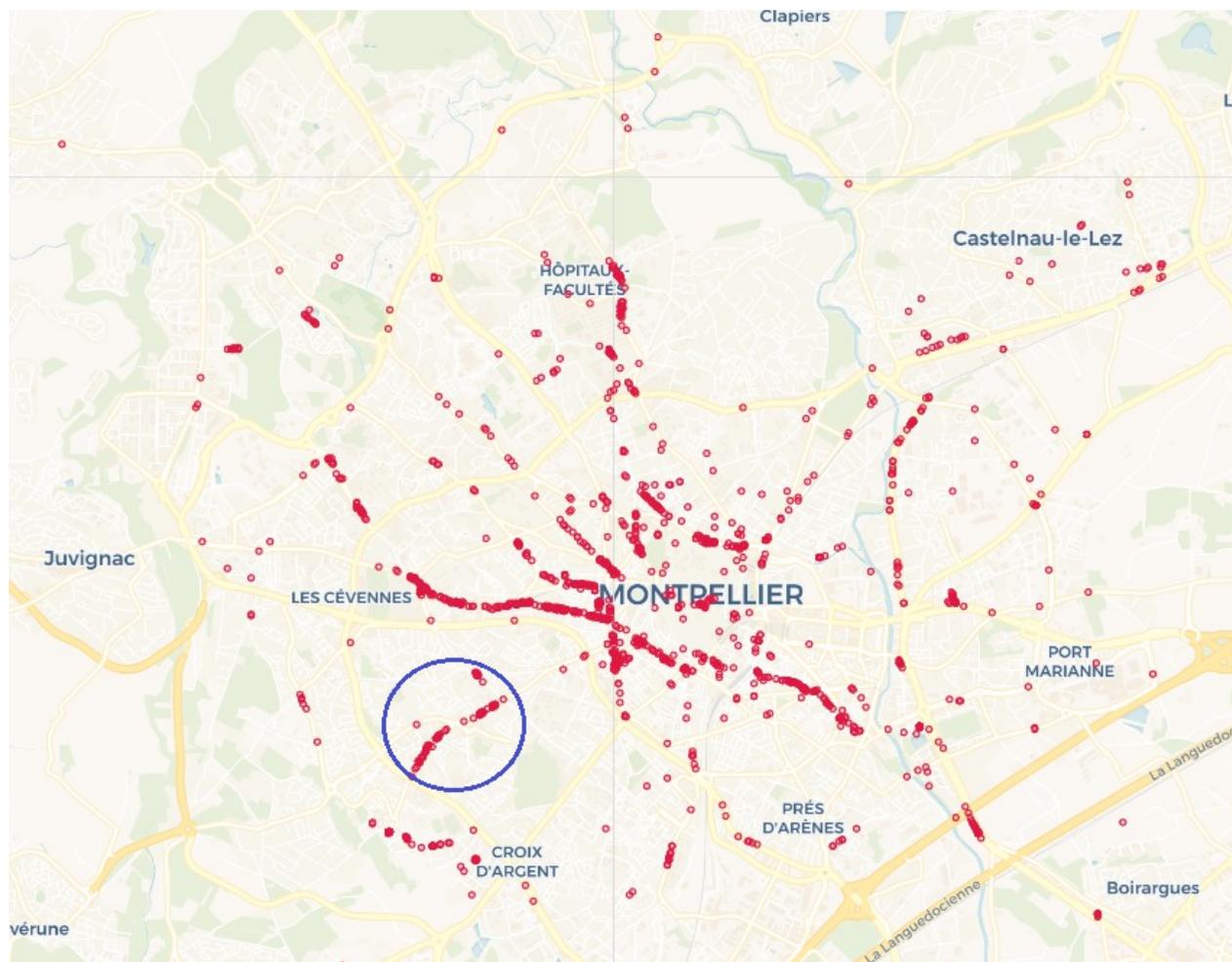
**rue du Pas du Loup
route de Lavérune
rue du roc de Pezenas**

Avril-juillet 2019

V 1.0	30/07/19	Francois Masselot	Rédaction initiale
V 1.1	01/08/19	Francois Masselot	Ajout observations isolées
V 1.2	06/09/19	Francois Masselot	Suppression généralités hors zone étudiée

Objectifs de ce document:

Ce document propose un rapport partiel sur 90 observations Vigilo concernant les rues du Pas du Loup, route de Lavérune, rue du Roc de Pezenas à Montpellier. La plupart de ces observations ont été faites entre mai et juillet 2019. Ce premier rapport dresse un diagnostic des problèmes reportés par les citoyens se déplaçant à vélo. Toutes les données Vigilo, dont celles étudiées dans ce document, sont libre d'accès à l'adresse web: <http://app.vigilo.city>



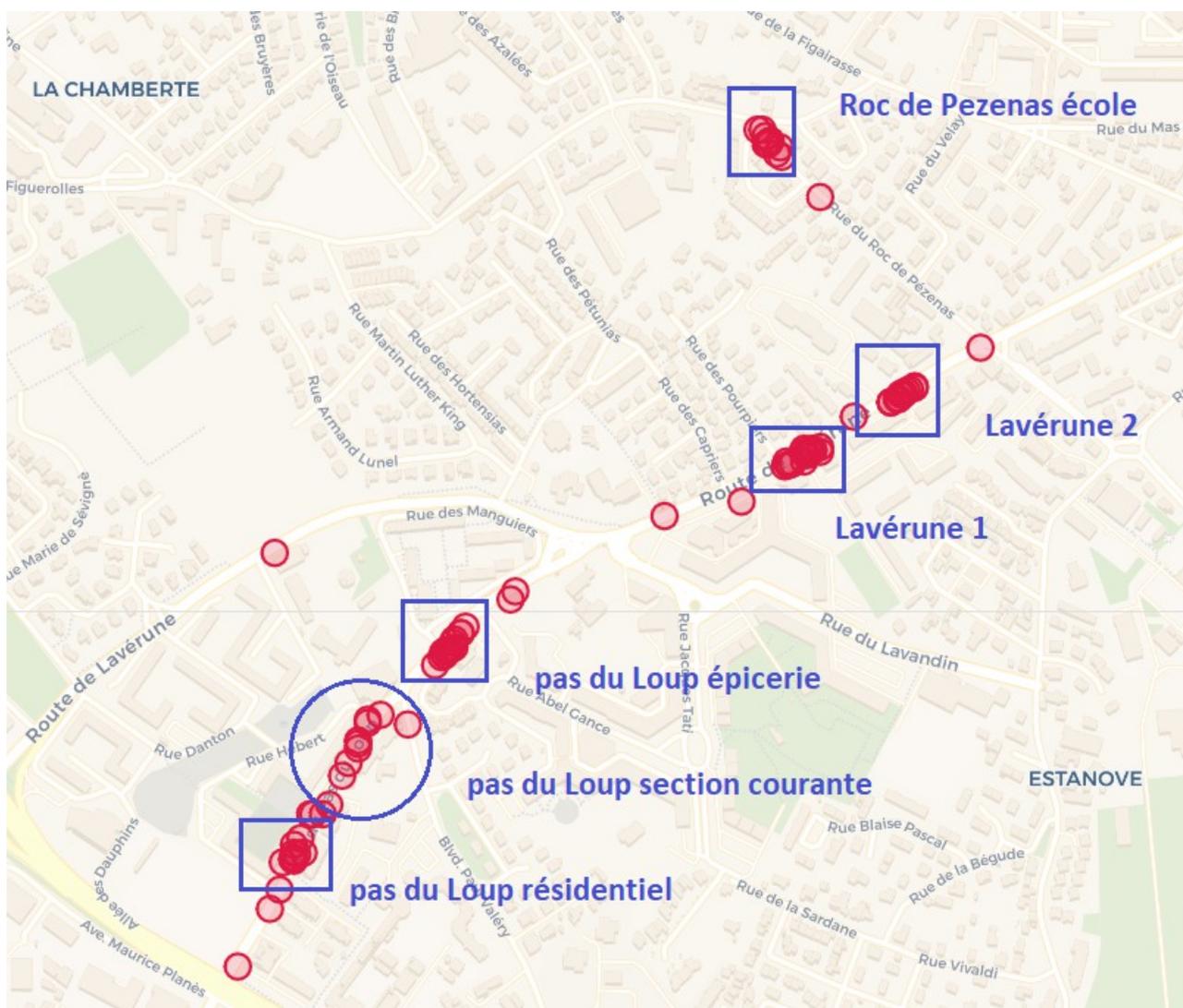
Dans la suite de ce document, nous étudions la série de 90 observations situées **rue de Pas du Loup, sur la Route de Lavérune, entre Pas du Loup et Chasseurs, et rue du roc de Pézenas**, zone cerclée de bleu. Pour une première étude approfondie des observations Vigilo et pour déterminer comment les traiter au mieux, il nous semble pertinent de nous limiter à une zone réduite, et ne pas considérer d'emblée l'ensemble du territoire de la Métropole. Cette approche permettra de dégager une méthode de travail efficace, que l'on pourra ensuite généraliser.

En regardant de près, 82 de ces observations se groupent clairement en 6 lieux et 6 problèmes bien circonscrits. Nous traiterons ensuite les 8 observations isolées restantes.

	Lieu	Situation	obs
1	361 Rue du Pas du Loup	Stationnement auto sur trottoir	10
2	405 rue du Pas du Loup à Paul Valéry	Stationnement auto sur bande cyclable	11

3	185 rue du Pas du Loup (épicerie)	Stationnement sur bande cyclable, trottoir, passage piéton pour accès à l'épicerie	14
4	65 Route de Lavérune - commerce	Stationnement sur bande cyclable, trottoir, passage piéton pour accès commerces et cabinets médicaux	22
5	51-53 Route de Laverune - tabac	Stationnement sur bande cyclable, trottoir, passage piéton pour accès tabac-presse	13
6	Rue roc de Pezenas, carrefour avec Croix de Figuerolles – école Jonquilles	Accès école primaire des Jonquilles aux heures entrées sortie de classe	11

Ces 82 observations ont été réalisées pour la plupart entre le 11 mai et le 29 juillet 2019



Six situations de stationnement gênant

82 des observations de la zone se résument à 6 situations bien circonscrites:

1- 361 rue du pas du Loup

Dix observations similaires sur un lieu unique. Stationnement gênant (très gênant) sur le trottoir et la

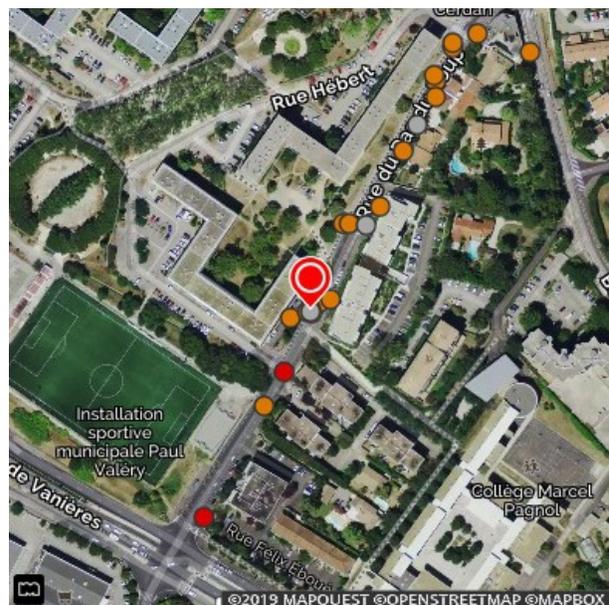
piste cyclable, devant une sucette Decaux, au 361 rue du Pas du Loup, devant un ensemble résidentiel. Le stationnement pose une menace sur la circulation cycliste, en obligeant les vélos à quitter la piste cyclable.

Ce problème récurrent est représenté par une photo caractéristique. Chacune des 10 observations comporte une photo horodatée différente, mais nous ne les reproduisons pas toutes ici par soucis de légèreté.



Dix observations entre le 15 mai et le 18 juillet (2 mois). Observations faites aux jours ouvrables et aux heures des trajets domicile-travail.

	Date	Heure
1	Mercredi 15/05/19	18h35
2	Samedi 18/05/19	09h00
3	Mardi 21/05/19	18h09
4	Vendredi 24/05/19	08h25
5	Mardi 04/06/19	08h09
6	Mardi 04/06/19	18h17
7	Mercredi 05/06/19	08h26
8	Lundi 17/06/19	08h20
9	Mardi 09/07/19	18h23
10	Jeudi 18/07/19	08h24



Analyse

Le stationnement résidentiel est abondant dans les parages. Le stationnement sur le trottoir est tentant pour les automobilistes pressés, peu civiques, peu respectueux des piétons et ignorants (ou délinquant) par rapport au risque qu'ils font encourir aux cyclistes.

Ce spot de stationnement sauvage nuit au parcours de la rue du Pas du Loup dans le sens est>ouest, qui est par ailleurs acceptable jusqu'à ce lieu. En amont, la piste est en partie séparée de la chaussée par une bordure, ce qui est favorable.

Propositions

Disposer barrières et potelets pour interdire l'accès aux véhicules motorisés sur ce bout de trottoir.
Verbaliser

2- 405 rue du Pas du Loup

Cette série de stationnement sur la bande cyclable, à la différence de la série ci-dessus, se trouve répartie sur 200m environ du côté sud de la rue. Sur le côté nord, la piste cyclable est en effet protégée par une bordure qui interdit l'accès et le stationnement des motorisés.

La situation de la rive sud de la rue est caractéristique des limites de l'efficacité des bandes cyclables dans ce contexte urbain:

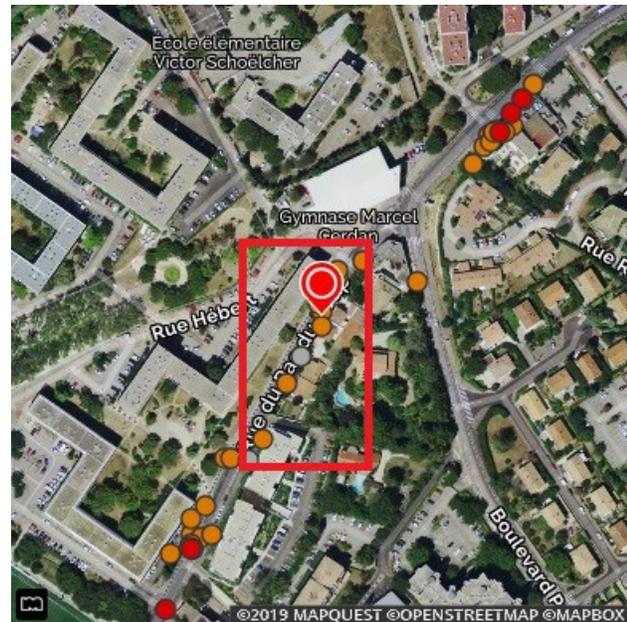
- pas de séparation avec les véhicules en circulation, donc cyclistes plus exposés
- exposition à l'emportière, ici sur 70m
- bande cyclable rendue inutilisable par les véhicules qui y stationnent illégalement, obligeant les cyclistes à faire un écart vers le centre de la chaussée, et donc à s'exposer aux véhicules.

Photo caractéristique:



Douze observations récurrentes:

	Date	heure
1	Samedi 11/05/19	8h45
2	Samedi 11/05/19	11h47
3	Jeudi 16/5	18h08
4	Mardi 28/5	18h14
5	Lundi 03/06/19	18h30
6	Mercredi 05/06/19	18h15
7	Vendredi 07/06/19	18h11
8	Vendredi 14/06	8h22
9	Lundi 17/06	8h20
10	Mercredi 19/6	18h25
11	Jeudi 18/7	8h25
12	18/5	9h01



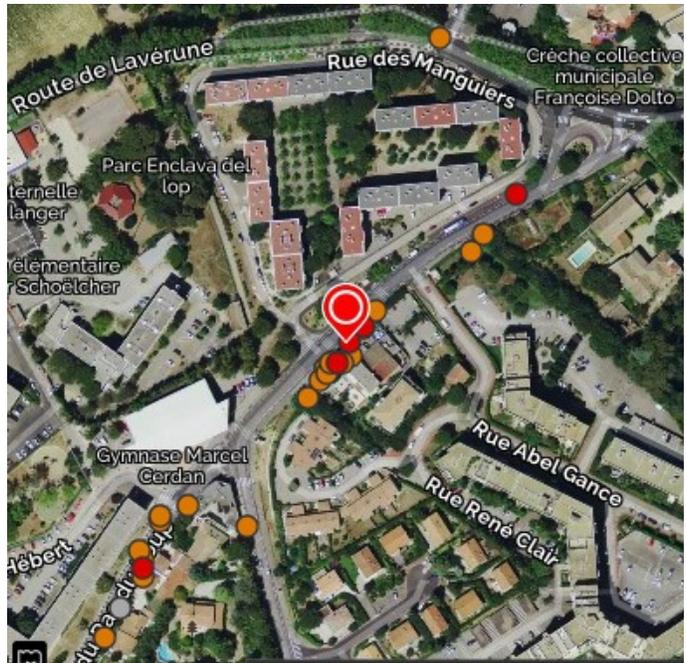
Proposition

Verbalisation

3- 185 rue du Pas du Loup - épicerie

Des stationnements récurrents sur bande cyclable, gênante pour la circulation des vélos sont observées dans les parages de l'épicerie. Les automobilistes en manque de stationnement n'hésitent pas à se garer sur le trottoir et la piste cyclable le temps de faire leurs courses. Les uns succédant aux autres, aux heures de pointe du matin et du soir, il se trouve quasiment en permanence des véhicules stationnés.

	date	heure
1	Lundi 27/5	18h38
2	Mardi 28/5	8h00
3	Mardi 28/05	18h13
4	Mercredi 29/5	18h05
5	Lundi 03/06/19	18h28
5	Samedi 08/06/19	18h25
6	Samedi 08/06/19	8h24
7	Dimanche 09/06/19	7h16
8	Mardi 12/06/19	8h23
9	Lundi 11/06/19	8h21
10	Vendredi 14/6	8h23
11	Lundi 24/6	8h23
12	Mardi 25/6	18h13
13	Vendredi 28/6	8h23
14	Mardi 23/7	8h25



Analyse

Stationnement sur trottoir et bande cyclable lié à l'épicerie. Une trentaine de places sont disponibles dans les environs (sans avoir vérifié si elles sont autorisées aux clients de l'épicerie).

Ce tronçon est concerné par les travaux du tram L5 ouest, aussi des travaux ne semblent pas indiqués, vu qu'ils seraient rendus obsolètes par les travaux du tram.

Proposition

Verbaliser, informer, éduquer

4- 65 route de Lavérune

Cette série de stationnements abusifs est lié à l'accès de commerces et de cabinets médicaux

Situation type:

Vingt-deux observations de stationnement gênant récurrent à cet endroit:

Date	heure
16/1	8h30
04/06/19	18h13
06/06/19	18h22
14/5	18h14
26/7	18h06
05/06/19	8h29
27/6	18h25
26/7	18h07
23/5	8h20
10/05/19	9h29
14/05	18h15
13/06	8h17
11/06/19	8h23
27/6	18h25
23/5	8h20
04/06/19	18h12
03/06/19	8h26
19/10/2017	?
10/05/19	13h35
25/6	18h11
28/5	18h11
07/06/19	18h08

Analyse

Le stationnement est abondant, devant le centre médical et le parking derrière le bâtiment. Les automobilistes semblent être tentés par le stationnement sauvage pour une petite course. Syndrome bien connu du "j'en ai pour deux minutes".

Cette section est concernée par le réaménagement prévu pour le tram 5 ouest, donc des travaux ne

semblent pas la solution la plus indiquée.

Proposition

Verbalisation, éducation, renforcer la signalisation

5 - 51-53 route de Laverune

Cette série de stationnement sauvage est liée au commerce tabac presse.

Situation type: stationnement sauvage pour une course rapide, sur bande cyclable, sur passage piéton



VIGILO

FDA1172C

Véhicule ou objet gênant

Route de Lavérune,
Montpellier

10/07/2019 18:31



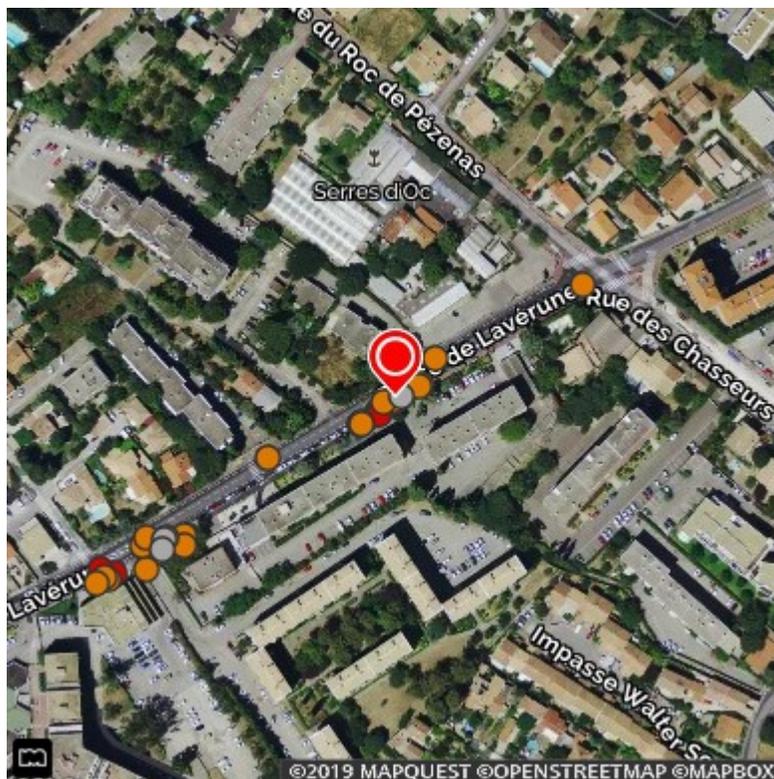
"triple combo de 2 voitures"



Google Earth

Treize observations

	date	heure
1	11/05/19	9h49
2	27/5	14h03
3	03/06/19	8h27
4	06/06/19	18h21
5	07/06/19	8h22
6	11/06/19	8h24
7	21/6	19h07
8	25/6	8h35
9	10/07/19	18h31
10	17/7	18h14
11	25/7	8h47
12	22/7	18h19
13	29/7	8h32



Analyse

Stationnement gênant lié aux commerces. Section sujette à emportière. Arrêt de bus à proximité. Stationnement alentour abondant. Tronçon concerné par les travaux du tram 5

Proposition

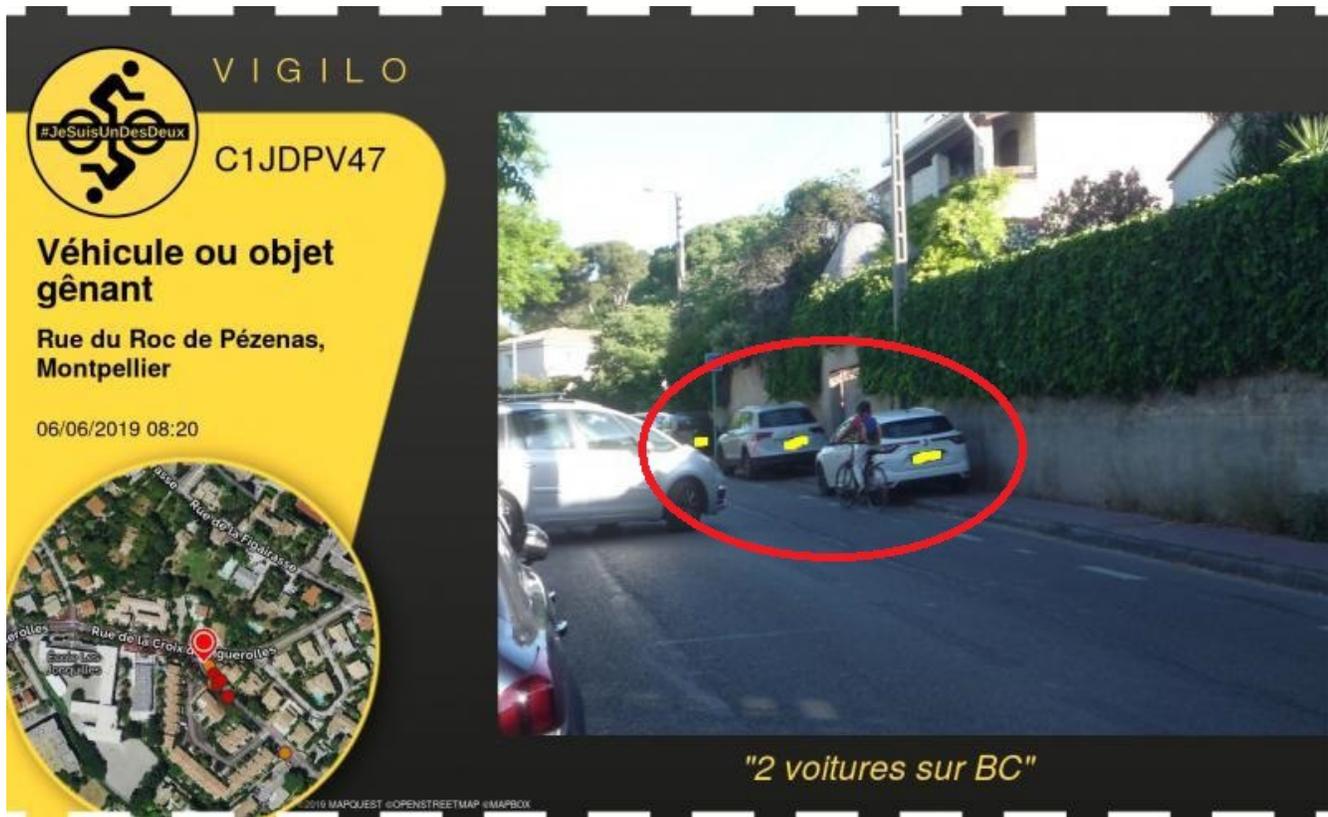
Verbalisation, éducation

Installer des potelets & barrières au niveau du passage piéton, créant un îlot qui sépare la bande cyclable de la chaussée et empêche le stationnement auto sur la zone réservées aux piétons et vélos.

6- Rue du roc de Pezenas – école des Jonquilles

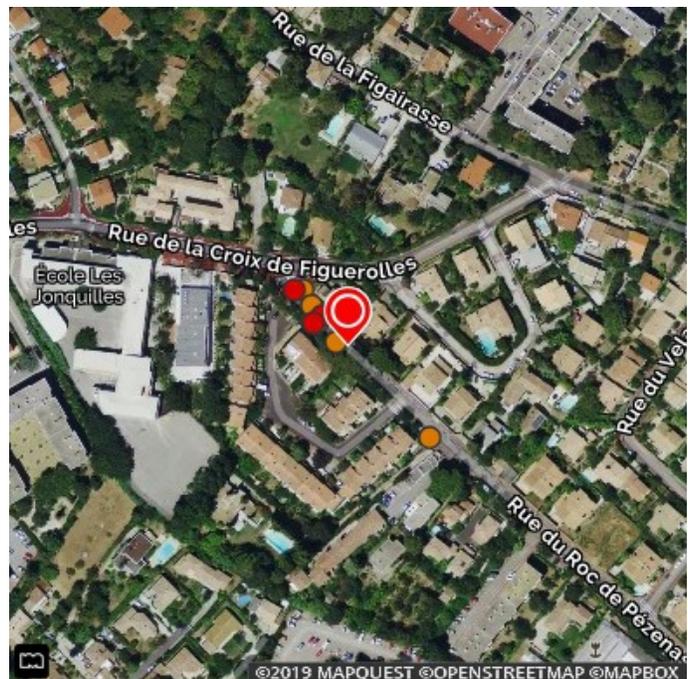
Le stationnement gênant est lié aux parents qui amènent et viennent chercher les enfants à l'école aux heures de début et fin de classe. Le stationnement auto devant l'école semble important. Les enfants devraient venir à l'école en vélo!

Photo illustrant la situation type:



Onze observations:

	Date	Heure
1	09/04/19	17h20
2	11/04/19	17h20
3	18/4	17h24
4	10/05/19	11h40
5	13/5	17h17
6	21/5	9h24
7	28/5	17h26
8	06/06/19	8h20
9	20/6	17h18
10	21/6	19h06
11	01/07/19	17h12



Analyse

Stationnement gênant lié au fonctionnement de l'école

Proposition

Travailler avec l'équipe enseignante pour établir un programme pédagogique incitant aux mobilités

actives. Encourager les enfants à se rendre à l'école à vélo.

Verbaliser les stationnements gênants.

Stationnement gênant: 5 observations isolées

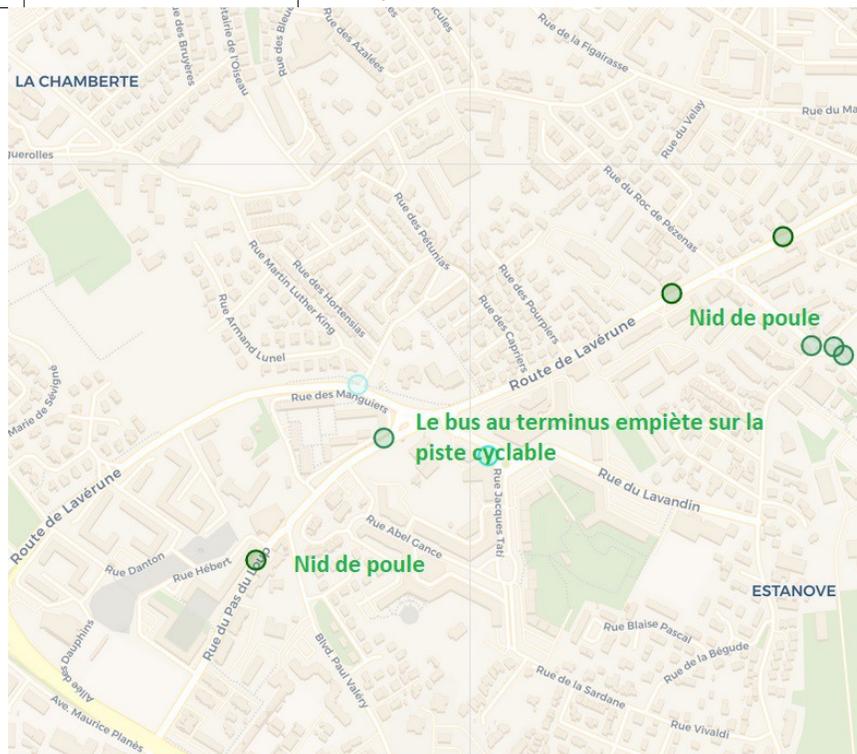
Pour la complétude, il nous faut considérer en plus des six situations bien identifiées ci-dessus, 5 observations sur la zone considérée, qui signalent des problèmes isolés de stationnement gênant ou des obstacles, pour lesquels les réponses à apporter sont plus incertaines:

date	heure	Lieu	observations
12/07/19	8h18	Pas du Loup	Poids lourd stationné sur bande cyclable pendant une livraison
04/06/19	8h10	Pas du Loup	Panneaux de chantiers bloquent PC
03/06/19	18h29	Pas du Loup	Même problème, même remarque
06/06/19	18h22	Route de Lavérune	Containers poubelles sur bande cyclable
15/05/19	8h25	Carrefour Lavérune-Chasseurs	Livreur stationné sur bande cyclable pour téléphoner

Observations autres que le stationnement gênant

En comparaison, sur la zone considérée, les observations non liées aux stationnements gênants ne sont pas significatives. Seulement 3, qui signalent des problèmes mineurs:

date	heure	lieu	observations
06/06/19	18h26	Pas du Loup	Nid de poule
25/6	18h12	Pas du Loup	Le bus au terminus empiète sur la bande cyclable
15/5	9h35	Route de Lavérune	Nid de poule



Conclusions

Nous avons analysé 90 observations citoyennes reportées sur la plateforme **Vigilo** par les gens qui se déplacent à vélo, concernant la **rue du Pas du Loup, route de Lavérune et rue du Roc de Pezenas** et faites entre mai et juillet 2019. Quatre-vingt deux de ces 90 observations se ramènent à seulement 6 situations distinctes dont le signalement répété et étalé dans le temps souligne la gêne persistante occasionnée et l'exaspération des usagers. Huit signalements isolés sont analysés également, reportant des problèmes de moindre importance.

Cette zone est intéressante à étudier, dans la mesure où l'essentiel des problèmes reportés relèvent du stationnement gênant. Dans ce quartier, la principale gêne à la circulation cycliste est donc simple et bien identifiée. Le lieu de ces problèmes est également très bien circonscrit et identifié, grâce à la plateforme Vigilo.

Les actions à mener dans la lutte contre le stationnement gênant peuvent être de plusieurs nature:

- verbalisation
- sensibilisation, éducation
- aménagements (potelets, barrières)
- signalisation

Nous avons proposé pour chacune des six situations des pistes d'action, à discuter avec l'autorité gestionnaire.